

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2023

DECISIONS

Je tiens à vous faire part des décisions que j'ai été amené à prendre dans le cadre de la délégation qui m'a été conférée :

1) DIA

SN°	NOM DU PROPRIETAIRE CEDANT	SITUATION DU BIEN		Modalités de la Cession	MONTANT DE LA VENTE
		ADRESSE	CADASTRE		
22N0209	GERARD Justine	48 Rue Gambetta	AC - 536	Vente amiable	50 000 €
22N0210	SCI 90 GRANDE RUE	30 Rue Hordal du Lys	AS - 847	Vente amiable	120 000 €
22N0211	LELU Nelly	286 Rue Bois le Prêtre	AY – 16 – 17 – 247 – 248 - 339	Vente amiable	205 000 €
22N0212	DOHM Jean-Pierre	Passage Grandeau	AV - 41	Vente amiable	237 405 €
22N0213	SARTOR Alan	12 Rue Clémenceau	AS - 661	Vente amiable	40 000 €
22N0214	CONTE Anthony	11 et 11 bis Place Thiers	AS – 544 - 537	Vente amiable	80 000 €
22N0215	Cts KRAWZCYK	10 Place de Trey	AC - 85	Vente amiable	79 000 €
22N0216	SAEM Bassin Pàm	L'EMBISE	X – 265 - 266	Vente amiable	72 000 €
22N0217	SAEM Bassin Pàm	L'Embise	X – 263 – 342 - 212	Vente amiable	66 500 €
22N0218	SC OFKA	Deuxième Bas Lieux	X – 218 – 221 – 227 – 232 - 237	Vente amiable	261 912 €
22N0219	BERTRAND Jacques	9 Rue Maréchal Joffre	AB - 48	Vente amiable	150 000 €
22N0220	SAEM Bassin Pàm	L'Embise	X - 436	Vente amiable	17 038,90 €
22N0221	SCI Les Mésanges	4 Rue Raugraff	AB – 145 – 143p	Vente amiable	59 000 €
22N0222	SCI Les Mésanges	4 Rue Raugraff	AB – 145 – 143p	Vente amiable	20 000 €
22N0223	Pierre LEGAYE	12 Rue de la Poterne	AS - 345	Vente amiable	85 000 €

22N0224	DIMOFF Dominique	Rue Robert Blum	AI - 158	Vente amiable	65 000 €
22N0225	IRAK Recep	24 Rue Cardinal Mathieu	AD - 151	Vente amiable	250 000 €
22N0226	Cts BROUILLON	56 Allée Georges Bizet	AH - 181	Vente amiable	185 000 €
22N0227	SAEM Bassin Pàm	L'Embise	X - 272	Vente amiable	62 000 €
22N0228	SCI CYRAH	5 et 5bis Rue Thibaut II	AS - 390	Vente amiable	92 000 €
22N0229	ROME Anne-Marie	62 Rue Pasteur	AB-233	Vente amiable	125 000 €

N°	NOM DU PROPRIETAIRE CEDANT	SITUATION DU BIEN		Modalités de la Cession	MONTANT DE LA VENTE
		ADRESSE	CADASTRE		
23N001	BELLO Jean-Paul	30 Le Home	AW - 428	Vente amiable	140 000 €
23N002	BOLLINI Marie	44 Rue Victor Hugo	AB - 334	Vente amiable	85 000 €
23N003	Syndicat Copropriétaires 780 rue	780 Rue Pierre Adt	X- 433 - 312	Vente amiable	57.800 €
23N004	VACHER Sylvie	127 Chemin de Mousson	AL - 246	Vente amiable	212 000 €
23N005	TOUSSAINT Bernard	Boulevard Ney	AB - 424	Vente amiable	20 000 €
23N006	LEGAYE Baptiste	5 rue Pasteur	AB - 307	Vente amiable	115 000 €
23N007	FAVARON Jean-Pierre	107 Rue de la Barre	AD – 418 AD - 415	Vente amiable	154 000 €

2) Décisions portant sur l'attribution de concessions de terrain ou columbarium au cimetière

- Monsieur et Madame CORDIER Charles
- Madame MOREAUX Eveline née BONTONT
- Monsieur MORATIN Charles
- Monsieur et Madame TAS Ali
- Monsieur RONGVAUX François
- Madame CAILLAULT Jocelyne née WEISSE
- Monsieur COLSON Charles
- Monsieur ZAVATTIERO Alfredo
- Madame LAMORLETTE Jacqueline
- Madame BRAIKIA Nathalie née MÉDIC
- Madame PASQUINI Malvina née CECCHINI
- Monsieur BELLINGER François
- Monsieur LEJAILLE Nicolas

- Monsieur SERGENT Yves
- Monsieur LEJAIL Henri
- Madame GAUTHIER Elise
- Monsieur CATTON Robert
- Madame ADAM Simone née PARISOT
- Monsieur BOUILLET Didier
- Madame EL AABDALLAOUI Ichrak
- Monsieur LAMBERT René
- Monsieur BUZENET Auguste
- Madame HAY Lucienne née SINGLER

3) Marchés – conventions – contrats

Décisions portant sur la signature :

- D'un avenant n°1 au contrat de maintenance 2 portes automatiques Hôtel de Ville,
- D'une convention de partenariat avec la EDF SA qui s'engage à verser 1000 € afin de participer au projet du spectacle immersif des 450 ans de l'université,
- D'un avenant n°1 au marché avec ALVIA pour le lot 4 VRD Espaces Verts Démolition et Reconstruction du bâtiment 1 du Club de l'Amitié,
- D'un avenant n°1 au marché avec A2A pour le lot 5 Ascenseur Démolition et Reconstruction du bâtiment 1 du Club de l'Amitié,
- D'un avenant n°1 au marché avec SDM CONSTRUCTION pour le lot 2 Gros-Œuvre Démolition et Reconstruction du bâtiment 1 du Club de l'Amitié,
- D'un avenant n°1 au marché avec MARTIN CALAIS pour le lot 3 Construction Modulaire pour la Démolition et Reconstruction du bâtiment 1 du Club de l'Amitié,
- D'un avenant n°1 au marché avec l'entreprise ARCHES DEMOLITION pour le lot1 Démolition-reconstruction Démolition et Reconstruction du bâtiment 1 du Club de l'Amitié,
- D'un contrat avec syndicat mixte de l'Orchestre Nationale de Metz pour la saison culturelle pour 10 022.50 €
- D'un contrat avec Madame COLLIN pour une mise à disposition dans la prestation de ménages avec SNI,
- D'un contrat avec Madame CANCAREVIC pour une mise à disposition dans la prestation de ménages avec SNI,
- D'un contrat avec Madame HOQUET pour une mise à disposition dans la prestation de ménages avec SNI,
- D'un contrat avec Madame ZEGUICHE pour une mise à disposition dans la prestation de ménages avec SNI,
- D'un contrat avec Madame SOKOLOVA pour une mise à disposition dans la prestation de ménages avec SNI,
- D'un contrat avec Madame COLLIN pour une mise à disposition dans la prestation de ménages avec SNI,

- D'un contrat avec Madame RENAULT pour une mise à disposition dans la prestation de ménages avec SNI,
- D'un contrat avec Madame WOJTOWICZ pour une mise à disposition dans la prestation de ménages avec SNI,
- D'un contrat avec Madame JACQUOT pour une mise à disposition dans la prestation de ménages avec SNI,
- D'un contrat avec Madame KAZCI pour une mise à disposition dans la prestation de ménages avec SNI,
- D'un contrat avec Madame HOQUET pour une mise à disposition dans la prestation de ménages avec SNI,
- D'un contrat avec Madame COLLIN pour une mise à disposition dans la prestation de ménages avec SNI,
- D'un contrat avec Madame BYSTRYYSKA USTIMENKO pour une mise à disposition dans la prestation de ménages avec SNI,
- D'un contrat avec Madame SCYOT pour une mise à disposition dans la prestation de ménages avec SNI
- D'un contrat avec Madame NAGEL pour une mise à disposition dans la prestation de ménages avec SNI
- Décision afin de permettre la bonne exécution des dépenses budgétaires et procéder aux virements de crédits
- D'un avenant n.1 ent. NOUANSPORT lot 10 équipements sportifs construction gymnase PAM.
- D'un renouvellement d'adhésion 2023 avec l'Association des utilisateurs de Logitud.
- D'une convention d'accueil pour la classe transplantée de la classe CM2 école St Martin.
- D'un avenant n.1 NOUANSPORT lot 10 équipements sportifs construction gymnase CDS PAM.
- D'un Avenant n.1 télésurveillance des bâtiments communaux SE3I.
- D'une convention de partenariat avec la Communauté de Communes du bassin de Pont-à-Mousson et le Comité Départementale de cyclotourisme pour la semaine fédérale.
- D'un avenant mission MOE IN SITU - place J. STRHOMANN pour une plus-value de 20767.78 euros.
- D'un Avenant contrat 2023 STERTIL SO SERVICES – maintenance équipements de levage CTM avec plus-value 251 euros pour prestation de maintenance initiale et de 162 euros pour prestation complémentaire annuelle.
- D'un contrat de service avec la société CIRIL GROUP pour la maintenance de l'application de gestion des ressources humaines pour 4023.60 euros par an
- D'un contrat de service avec la société CIRIL GROUP pour la maintenance de l'application de gestion financière pour 5546.40 euros par an

4) Remerciements

- Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire pour le soutien de la ville